

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 9 juin 2018 à 11h à laquelle assistaient :

Madame la Mairesse Kimberly Meyer

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Peter Richardson
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Philippe Couture
	Monsieur Jean Cloutier
	Monsieur Éric Lessard

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

## **CONVOCATION**

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Madame la Mairesse Kimberly Meyer, présidant la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

### **1. Constatation du quorum**

À 11 h 09 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

---

### **1. Résolution 2018-06-062 – Adoption de l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

Et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2018;
5. Ratification des paiements exécutés par chèque;

6. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
7. Rapport de la mairesse concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
9. Avis de motion : Règlement 2018-06;
10. Adoption de règlement : *Aucun*;
11. Projets de résolution :
  - 11.1. Emprunt temporaire – délégation de signature;
  - 11.2. Protocole d'entente concernant l'utilisation de la rampe de mise à l'eau de la marina du lac Tremblant pour la saison 2018 – autorisation et délégation de signataires;
  - 11.3. Appui à la MRC des Laurentides re : Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO);
  - 11.4. Acquisition de trois (3) défibrillateurs;
12. Rapport des comités :
  - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2018;
  - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme : *Aucun* ;
13. Correspondance : *aucune*;
14. Affaires nouvelles : *aucune*;
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens;
17. Clôture et levée de la séance.

---

**3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.**

---

**4. Résolution 2018-06-063 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2018.**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire et du procès-verbal de la séance extraordinaire tenues le 12 mai 2018 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

a) QUE le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2018; et,

b) QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2018, soit, et il est par les présentes ratifié et adopté.

---

**5. Résolution 2018-06-064 - Ratification du journal de décaissement**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 31 mai 2018 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 82 086,01 \$.

---

**6. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.**

---

**7. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.**

---

**8. Résolution 2018-06-065 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.**

CONSIDÉRANT l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 11 juin 2018, déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

---

**9. Avis de motion :**

**Règlement 2018-06 – Règlement modifiant le règlement 2013-004 relatif au lotissement afin de porter de 500 mètres à 1 600 mètres la longueur des rues de desserte se terminant en cul-de-sac.**

Avis de motion : Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean Cloutier à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement 2018-06 - Règlement modifiant le règlement 2013-004 relatif au lotissement afin de porter de 500 mètres à 1 600 mètres la longueur des rues de desserte se terminant en cul-de-sac.

Aux termes des présentes, avis est donné, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), de tenir une assemblée publique de consultation relativement audit règlement 2018-06 – modifiant le règlement 2013-004 relatif au lotissement afin de porter de 500 mètres à 1 600 mètres la longueur des rues de desserte se terminant en cul-de-sac, à son contenu et aux conséquences de son adoption le samedi 9 juillet 2018, à 10h 45, soit au moins sept (7) jours après la publication de l'avis public requis.

Présentation du projet de règlement est faite par la Mairesse.

---

**10. Adoption de règlement : *Aucun***

---

**11. Projets de résolution :**

**11.1 - Résolution 2018-06-066- Emprunt temporaire – Délégation de signature**

ATTENDU que la municipalité de Lac-Tremblant-Nord désire effectuer un emprunt temporaire pour une dépense pour laquelle le versement d'une aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) est prévu;

ATTENDU que la Municipalité doit payer les dépenses liées à ces travaux avant le financement permanent;

ATTENDU que les versements de ladite aide financière serviront à défrayer l'ensemble des travaux d'asphaltage du chemin Thomas-Robert;

ATTENDU que cet emprunt est contracté par résolution tel qu'autorisé par les dispositions prévues à l'article 1093 du Code municipal du Québec.

Il est PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU :

QUE Martin Paul Gélinas, directeur général et secrétaire-trésorier, effectue une demande pour un emprunt temporaire de 375 000 \$ auprès de Banque Royale du Canada pour fins de financement temporaire; et,

QUE Kimberly Meyer, mairesse, et Martin Paul Gélinas, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tous les documents relatifs à cette

demande, notamment, une convention de facilités de crédit pour la somme de 375 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### **11.2 Résolution 2018-06-067 – Protocole d'entente avec PLTN pour la saison 2018**

ATTENDU le projet de protocole d'entente soumis aux membres du conseil :

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Éric Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la Mairesse et le directeur général à signer le protocole d'entente concernant l'utilisation de la rampe de mise à l'eau de la marina pour la saison 2018; et,

DE VERSER à PLTN les sommes couvertes par cette entente.

---

### **11.3 Résolution 2018-060-68 – Appui à la MRC des Laurentides relativement à son mémoire sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018.04.7455 adoptée par la MRC des Laurentides pour le dépôt d'un mémoire sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);

CONSIDÉRANT QUE les piliers du développement économique de la MRC sont l'industrie touristique et la villégiature;

CONSIDÉRANT QUE les terres publiques visées par le PAFIO présenté par le MFFP représentent plus du cinquième de la superficie du territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT la proximité des terres publiques par rapport aux territoires municipalisés;

CONSIDÉRANT QUE les interventions forestières sur les terres publiques ont des impacts directs sur les communautés et sur l'environnement naturel et visuel du territoire, sur la sécurité et la qualité de vie des citoyens et sur les infrastructures routières municipales;

CONSIDÉRANT la problématique majeure soulevée par plusieurs municipalités de la MRC relativement aux impacts environnementaux et financiers du transport forestier sur les infrastructures locales;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité interne de la MRC des Laurentides pour l'analyse concernant les chemins à double vocation et sur les impacts du transport forestier sur les chemins locaux;

CONSIDÉRANT l'expertise développée par la MRC des Laurentides en matière d'aménagement durable de la forêt dans le cadre de la gestion des terres publiques intramunicipales;

CONSIDÉRANT les constats observés sur les terres publiques par la MRC des Laurentides, au cours des dernières années, quant au respect des saines pratiques d'aménagement forestier environnementales et au niveau de l'encadrement des différentes interventions par le MFFP;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Tremblant-Nord veut qu'ils soient favorisés sur les terres du domaine de l'État le développement et l'utilisation optimale des diverses ressources de la forêt dans le cadre d'une exploitation durable, en respect avec les attentes et les besoins de la communauté;

POUR CES MOTIFS,

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité de Lac-Tremblant-Nord appuie la MRC des Laurentides dans le cadre du dépôt auprès des instances gouvernementales de son mémoire sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (2018-2023);

ET

QUE cette résolution soit transmise aux directions régionales du MFFP, du MTMDET et du MDDLCC, aux ministres de ces ministères, à la ministre déléguée de la région des Laurentides, ainsi qu'aux députés d'Argenteuil, Bertrand et de Labelle.

---

#### **11.4 Résolution 2018-06-069 – Acquisition de trois (3) défibrillateurs**

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACQUÉRIR trois (3) défibrillateurs pour desservir la marina du lac Tremblant, la marina du lac Bibite et le Domaine de la Tranquillité au prix de 3 500 \$ chacun; et,

D'AUTORISER la Mairesse et le directeur général à effectuer la dépense pour cette acquisition.

**12. Rapport des comités**

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2018.

12.2 Comité consultatif en urbanisme – *Aucun dossier*

---

**13. Correspondance – Aucune**

---

**14. Affaires nouvelles – Aucune**

---

**15. Période d'intervention des membres du conseil.**

---

**16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens**

---

**17. Clôture et levée de la séance.**

**Résolution 2018-06-070 - Clôture et levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 12 h 21.

---

Madame Kimberly Meyer  
*Mairesse*

---

Monsieur Martin Paul Gélinas  
*Secrétaire-trésorier*